

Communiqué de presse

Berne, le 15 juin 2026

Report de la décision concernant les prix indicatifs « récolte » 2026 pour les céréales panifiables, pas de prix indicatifs pour les céréales fourragères et les protéagineux

La commission « Marché-Qualité Céréales » de swiss granum a reporté au 19 juin 2026 la fixation des prix indicatifs « récolte » des céréales panifiables pour la récolte 2026. Aucun prix indicatif n'a pu être fixé pour les céréales fourragères et les protéagineux.

La commission « Marché-Qualité Céréales » de swiss granum a négocié les prix indicatifs pour les céréales panifiables de la récolte 2026 à sa séance du 15 juin 2026. Les discussions entre les acteurs du marché se poursuivent, la décision est attendue pour le 19 juin 2026.

La commission « Marché-Qualité céréales » de swiss granum a également discuté des prix indicatifs pour les céréales fourragères et les protéagineux de la récolte 2026 lors de sa séance. Malgré une discussion constructive, les attentes de prix des producteurs de céréales, des détenteurs d'animaux ainsi que des acheteurs n'ont pas pu se rejoindre. En effet, la situation de départ n'a pas changé par rapport aux années précédentes. C'est pourquoi, à nouveau aucun prix indicatif n'a pu être fixé pour les céréales fourragères et les protéagineux pour la récolte 2026.

Téléchargement

Le document ainsi que la table avec les prix indicatifs sont disponibles sous forme électronique sur www.swissgranum.ch.

Contact

Stephan Scheuner, Directeur
Téléphone 031 385 72 76 / 079 606 99 84
Courriel scheuner@swissgranum.ch